

RELEVÉ DE DECISIONS

Réunion du Comité de Pilotage Natura 2000 « Les UsseS »

16 janvier 2018 à Usinens

Membres présents :

- Grégoire LAFVERGES, président du COPIL Natura 2000
- Fanny SEYVE, chargée de projet SMECRU
- Stéphane MOREL, service milieux naturels DDT 74
- Bérengère LITTOT, service environnement CCUR
- Luc MERY, Apollon 74
- Françoise PERRIERE, sous-préfecture de Saint Julien en Genevois
- Jérôme MARTIN, Les Carrières du Salève - UNICEM
- Christian PREVOST, vice-président LPO 74
- Lucile LAGET, ONF 74
- Fabien PERRIOLLAT, vice-président FRAPNA 74
- Jean-Yves MACHARD, maire de Vanzy - SMECRU - CCUR
- Pierre-Jean SERRET, UNICEM-VICAT
- Danielle TEYSSONNEYRE, CD74 service environnement
- Maurice MARCET, administrateur FDC 74
- Louis CHAUMONTET, maire de Chessenz
- Bernard BAL, Mission Connaissances et Expertises ASTERS-CEN 74
- Patrick BLONDET, maire de Bassy - SMECRU - CCUR
- Benoît BORNENS, mairie d'Usinens
- Jacques DOHEN, directeur EPIC Haut-Rhône
- Carole Walch, Dauphiné Libéré

Membres excusés :

- Christian MONTEIL, président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Gilles CHATELAIN, Bassy
- Danielle ESPIC, SDPPR 74
- Gilles PILLOUX, maire Seyssel 74
- Antoine Amoureux, CNR

INTRODUCTION

Christine Vionnet, maire d'Usinens, accueille les membres du COPIL et se réjouit de la tenue de la réunion dans sa commune. Elle rappelle que de nombreuses actions ont eu lieu à Usinens, dans le cadre du Natura 2000 : école, sortie et les futurs travaux. Elle souhaite au COPIL une bonne réunion.

Grégoire Lafaverges souhaite la bienvenue à l'assemblée et déclare la séance ouverte. Il remercie la commune d'Usinens d'accueillir le COPIL. Il rappelle l'ordre du jour :

- 1- Bilan des actions passées en 2017
- 2- Perspectives pour 2018
- 3- Evolutions du DOCOB
- 4- Temps d'échanges

Il complète en disant que les perspectives 2018 sont liées à la demande de subvention d'animation 2018 dont le dépôt est apparu très rapidement en novembre 2017.

Il passe la parole à Fanny Seyve.

Fanny Seyve ajoute qu'elle a monté rapidement son plan d'activité 2018, sans concertation avec le COPIL car il fallait déposer la demande de subvention très rapidement. Elle a cependant envoyé un mail aux membres du COPIL pour information, mais elle n'a eu aucun retour.

BILAN DES ACTIONS 2017

Fanny Seyve présente les actions de sensibilisation et de communication.

Bernard Bal demande pourquoi les journées aux bords des Usse ont débuté par une visite de STEP?

Fanny Seyve répond qu'un des objectifs de cette journée était de parler et de sensibiliser autour de la ressource en eau, et d'évoquer le petit et le grand cycle de l'eau. Et de faire un lien entre l'eau du robinet et l'eau rejetée dans les Usse après traitement. Au final, la formule a bien fonctionné et a été appréciée du public.

Grégoire Lafaverge complète en disant que la communication sera revue en 2018, pour mobiliser plus de personnes, et ainsi, ne plus se cantonner à deux communes par deux communes comme cela a été le cas en 2017 (pour préparer et proposer les journées aux bords des Usse).

Fanny Seyve présente le rendu d'Asters sur l'état de conservation des forêts alluviales.

Bernard Bal apporte des précisions sur la méthodologie. Il confirme que la commande et le site ont été compliqués à appréhender. La méthodologie a été revue à maintes reprises. Au final, Asters a convenu d'une analyse statistique, d'où les nombres de points car les milieux sont mouvants dans le temps et dans l'espace. Se posait aussi la question de la renouée et également, celle du regard de l'expert qui peut varier d'une analyse à une autre.

Fanny Seyve présente les résultats et la conclusion de l'expertise. **Grégoire Lafaverge** s'interroge sur cette conclusion : que faire, quels moyens d'action pour la régénération de la forêt ? Il est alarmiste sur l'avenir des 10 derniers pourcents de forêts alluviales prioritaires. Selon lui, il faut clairement se poser les bonnes questions et trouver des solutions pour préserver au maximum les derniers îlots de forêts alluviales, de la renouée.

Stéphane Morel demande à quelle fréquence peut être fait le protocole d'Asters ?

Bernard Bal répond que si l'on veut étudier les modifications des milieux par rapport à la bande active, la dynamique des crues, on peut refaire le protocole tous les 2-3 ans. Cela permettra de mieux comprendre la régénération, plus que par une analyse des photos aériennes.

Pour les forêts de bois durs, tous les 5 ans, c'est suffisant.

Fabien Perriollat s'interroge sur la réduction depuis 10 ans de la largeur des Usse. Il évoque trois causes possibles : 1) la baisse de la ressource en eau due à l'augmentation des prélèvements, 2) la modification du régime hydraulique et morphologique avec la réduction du tressage ou 3) la baisse de la nappe et la réduction des connexions nappe/rivière.

Fanny Seyve présente le rendu d'Asters sur la cartographie des 3 invasives : balsamine, solidage et buddleia et les 16 secteurs où il pourrait y avoir de la lutte.

Luc Méry demande pourquoi seulement trois ont été choisis et s'il a été relevé d'autres invasives ?

Fanny Seyve répond que seules ces 3 espèces ont pu être cartographiées dans le cadre de cette étude. Le précédent rendu d'Asters sur les forêts mentionne une liste d'invasives moins virulentes que ces 3 espèces évoquées.

Bernard Bal confirme qu'il y a plusieurs invasives mais qui sont moins inquiétantes que la renouée ou le buddleia sur les Usse.

Maurice Marcet demande s'il y a une hiérarchisation dans le développement de toutes ces invasives ?

Bernard Bal répond que oui. Certaines espèces sont plus opportunistes et moins exigeantes que d'autres. La hiérarchisation s'interprète aussi selon le mode de propagation : entre des graines qui peuvent plus ou moins germer et des rhizomes qui se développent à chaque fois, la rapidité d'implantation n'est pas la même.

Fanny Seyve présente le rendu de la LPO 74 sur la présence du sonneur à ventre jaune.

Luc Méry demande la taille de la mare de compensation qui pourrait accueillir du sonneur ?

Fanny Seyve répond approximativement qu'elle doit faire moins de 5m².

Luc Méry signale en disant qu'il faut faire attention à la grenouille verte qui rentre en concurrence avec le sonneur.

Au regard des résultats négatifs (pas de présence du sonneur), **Bernard Bal** indique que, dans la littérature, le sonneur devrait être présent dans les Usse, qui est une zone alluviale. Mais en Haute-Savoie, bizarrement, le sonneur ne fréquente pas les bords de rivière.

Jean-Yves Mâchard indique qu'il en a chez lui, en altitude par rapport aux Usse.

Fanny Seyve présente le rendu de la LPO 74 sur l'amélioration des connaissances sur les chiroptères.

Christian Prevost indique que les actions de sauvegarde sont la préservation des arbres à cavités. Les Usse sont un territoire de chasse privilégié et il faut conserver l'existant. Pour le Grand Rhinolophe, la LPO s'est entretenu avec la mairie de Frangy suite à la pose du grillage dans l'église (pour rappel, la population est en très forte réduction depuis).

Bernard Bal demande à **Stéphane Morel** s'il faut modifier la FSD en indiquant les 5 nouvelles espèces de la DHFF ou s'il faut indiquer les 14 espèces nouvellement recensées ? Selon lui, certaines ne sont pas significatives de l'utilisation de l'espace : elles ne sont que de passage, à l'inverse d'autres.

Stéphane Morel rappelle bien que les 5 nouvelles espèces de chiroptères devront être dans la FSD, dont cette dernière sert de base pour les évaluations d'incidences. Il faudra creuser la question pour les 9 autres et sur la manière de les présenter dans la FSD.

Fanny Seyve présente le rendu d'Apollon 74 sur la présence du lucane cerf-volant.

Luc Méry complète les propos en indiquant bien que le lucane est présent dans le site Natura 2000. Les contacts sont certes en limite, mais c'est aussi par souci d'organisation et de temps que les prospections se sont concentrés en périphérie du site. Les secteurs supplémentaires sont surtout le Crêt Pollet. Il prévoit, si c'est possible, une animation nocturne avec détection du lucane par piège lumineux, dans le cadre des ENS. Il rappelle que le lucane est surtout dans les forêts de bois durs, préférentiellement le chêne mort. Pour des contrats forestiers, il faudrait alors sensibiliser les propriétaires de forêts privées. Selon lui, et il conseille, de sensibiliser fortement sur cette espèce, car cela fonctionne et il y a des outils pour : l'inventaire participatif de l'OPIE qui peut aisément être utilisé en animation grand public. Le lucane permet de sensibiliser aux bois morts.

Fanny Seyve et **Grégoire Lafaverge** complètent en disant que des sorties nature seront prévues en 2018 et que l'on peut très bien envisager d'en axer une sur le lucane.

Bernard Bal précise que le lucane est présent dans le bois mort de chêne. Ailleurs, dans la forêt alluviale, il ne sera pas présent. C'est une espèce parapluie qui est relativement courante mais c'est grâce à une gestion forestière adaptée que sa survie dépend.

Luc Méry précise qu'il a aussi recherché le Grand Capricorne, un autre insecte xylophage, mais sans succès. Selon lui, cela fait bien longtemps qu'il n'est plus sur le Usses, si toutefois il y a été un jour. Il a besoin de lumière, d'espace et la renouée ne le lui permet pas. Pour ces insectes, dans tous les cas, l'idéal est la recherche des sites d'émergence avec recherche des larves dans les bois morts, mais c'est très long et fastidieux.

Fanny Seyve présente le rendu de la FRAPNA 74 sur la fonctionnalité du site – trame verte. Suite à la préconisation d'installer plus de réflecteurs le long de la route, **Maurice Marcet** interpelle l'assemblée en indiquant que les réflecteurs sont sujets à des vols et notamment aux Vorziers. La pose de réflecteurs est issue d'un partenariat à 50-50 de financement entre la FDC74 et le CD74. Il indique qu'entre le secteur Châtel – Trou du rat, des réflecteurs seront posés après les travaux.

Fabien Perriollat pense qu'il faudrait communiquer davantage pour expliquer d'une part la forte mortalité sur la route, et d'autre part, sur l'intérêt de poser des réflecteurs.

Jean-Yves Mâchard indique que en tant que maire de Vanzy, il n'était pas au courant de la pose des réflecteurs aux Vorziers, ni de leur vol.

Grégoire Lafaverges complète les propos de Fanny Seyve sur les buses et indique que le rapport de la FRAPNA préconise, à certains endroits, de canaliser la faune pour la forcer à traverser la route par les buses.

Fanny Seyve évoque les 5 mammifères qui pourraient être suivis pour améliorer leur connaissance : chat forestier, putois, castor, ragondin et muscardin.

Bernard Bal précise que pour le ragondin, il faudra être prudent si un piégeage doit se faire, car il y a la présence du castor : il ne faut se tromper d'espèce.

Fanny Seyve indique qu'elle se renseignera auprès de l'ONCFS.

Pour le chat forestier, **Bernard Bal** indique qu'au contraire, cette espèce doit être préservée.

Christian Prévost informe qu'il a posé des pièges photos sur le secteur de le Semine et qu'il en photographie régulièrement. La pose de piège photos fonctionne très bien pour le suivi de la faune. Pour le muscardin, on peut installer des nichoirs : le muscardin s'y installe facilement.

Fanny Seyve conclue cette première partie en félicitant le travail des associations qui est remarquable, au regard des crédits et du temps nécessaires.

Bernard Bal ajoute aussi que c'est assez rare d'avoir un site avec autant de suivi d'espèces, et cela renforce la patrimonialité des Usses. Il faut voir maintenant comment on peut agir.

Patrick Blondet demande ce qu'il en est des oiseaux ?

Fanny Seyve répond qu'il n'y a pas d'espèce inscrite à la directive oiseaux, mais que des espèces rares sont présentes.

Christian Prévost complète en parlant du martin-pêcheur qui est assez exceptionnel et facilement observable. C'est très bien pour les Usses d'avoir du martin-pêcheur.

Jérôme Martin demande pour les poissons ?

Fanny Seyve indique que les autres espèces d'intérêts sont aussi les poissons, il y en a 3 et que les populations sont suivies par la fédération de pêche.

Fanny Seyve présente l'avancement du projet de passage à petite faune à Seyssel, au droit du site d'écrasement des grenouilles rousses.

Fabien Perriollat demande si le rehaussement de la route n'a pas eu de conséquence pour la zone humide de reproduction ?

Fanny Seyve indique bien qu'il y a une multitude de facteurs qui doivent être pris en compte et le CD74 est très prudent sur ce sujet, et notamment quant à la réalisation ou pas d'un ouvrage de franchissement sous la route.

Danielle Teyssonneyre et **Luc Méry** acquiescent.

Fanny Seyve présente l'avancement des deux Contrats Natura 2000 « friches à molinie » sur les communes d'Usinens et de Seyssel. Elle indique aussi les difficultés rencontrées aux marais des Vorziers avec des propriétaires réticents.

Luc Méry demande s'il y a d'autres secteurs de friches à molinie ?

Fanny Seyve répond qu'il y a une troisième friche à molinie, à Usinens, qui a été visité avec Jacques Bordon. Il a jugé qu'au regard de la pente et de la dégradation du milieu, il serait difficile de faire venir une entreprise.

Luc Méry témoigne qu'il y a *Aster Amellus*, une plante protégée sur ce site et qu'au titre de l'habitat d'intérêt communautaire, il faut tenter quand même un projet de restauration. Il propose que l'animation foncière soit lancée et que suivant les réponses des propriétaires, un Contrat Natura 2000 puisse être envisagé.

Pour les Vorziers, **Jean-Yves Mâchard** indique qu'il a tenté de contacter l'indivision, sans succès pour l'instant.

En présentant son bilan d'activité, **Fanny Seyve** précise que les 30% de son temps affilié à du secrétariat est élevé car son outil de décompte des heures n'a pas été assez précis. Cela a été revu dès la rentrée 2018 et ne devrait plus apparaître.

PERSPECTIVES POUR 2018

Fanny Seyve présente les jours et les actions qu'elle propose de mener durant l'année 2018. Elle précise que les affectations de jours peuvent varier suivant les besoins et volontés locales, et qu'elle est dans l'attente d'une réponse favorable des financeurs.

Luc Méry signale que c'est important d'être présent dans les instances des documents d'urbanisme, mais demande lesquels ?

Grégoire Lafaverger précise alors qu'il y a encore les trois PLUI des ex-CC (le site Natura 2000 est à la croisée de ces trois documents).

Concernant les forêts de bords des Usse, **Jean-Yves Mâchard** annonce que sur le territoire Usse et Rhône, un programme sera lancé pour envisager des regroupements de parcelles privées, pour réduire le morcellement dans le cadre d'une activité économique de la forêt privée.

Stéphane Morel demande la part de forêt publique et privée sur les Usse.

Fanny Seyve expose qu'il y a environ 50 ha en propriété du département, 27 ha aux communes, dont 20 ha pour la seule commune de Desingy, en dessous de la carrière.

Luc Méry, Bernard Bal et Stéphane Morel expriment qu'il faut mieux se concentrer sur les propriétaires privés pour monter des Contrats Natura 2000 forestiers car ce sont eux qui exercent sur la forêt le plus d'actions, et qui ne sont pas forcément sensibilisés aux questions de la renouée, du bois mort, etc.

Luc Méry demande pourquoi il a été choisi la journée mondiale des forêts pour organiser une journée de sensibilisation des propriétaires privés de forêts ? Est-ce que cette journée propose un cadre avec des outils de communication, comme cela peut être le cas pour la journée mondiale des zones humides ?

Fanny Seyve répond qu'elle n'a pas connaissance de supports de communication gratuits ou payants dans le cadre de cette journée. La date a été choisie pour « marquer le coup ». Après, il faudra voir si ce n'est pas un peu trop tôt dans l'année, notamment pour construire cette journée avec le CRPF. Elle souhaite que le COPIL se positionne sur ce point et le valide. Concernant la sensibilisation, **Grégoire Lafaverger** précise les propos de **Fanny Seyve** en indiquant que pour 2018, la communication sera plus large mais en s'appuyant toujours sur les communes en tant que relais.

Luc Méry demande le thème des soirées, s'il peut y avoir une soirée écrevisse ou lucane ?

Grégoire Lafaverger demande si une soirée lucane est vendeuse ?

Fanny Seyve complète que pour la soirée castor du Contrat de Rivières des Ussets, le SMECRU et la LPO ont refusé 50 personnes, et qu'il y a eu un engouement local pour cette animation. Fanny Seyve souhaite donc que cette animation nocturne castor se fasse dans le cadre du Natura 2000. La soirée écrevisse peut se faire dans le cadre du Contrat de Rivières par contre.

Luc Méry répond par l'affirmatif. Le lucane et l'enquête participative de l'OPIE peuvent offrir un cadre et un support facile et adapté au grand public.

EVOLUTIONS DU DOCOB

Grégoire Lafaverger expose que le DOCOB arrive à son terme, et qu'il semble nécessaire de le modifier mais à la marge.

Fanny Seyve complète en disant qu'il faut que les actions « parlent » toujours aux membres du COPIL, que les actions annoncées doivent être réalisables et que certaines peuvent être supprimées.

Grégoire Lafaverger reprend la parole et propose la constitution d'un groupe de travail qui pourrait se réunir 2-3 fois dans l'année, avec au final, une présentation des modifications suivi d'un vote au prochain COPIL.

Concernant l'abandon de l'action « piégeage de l'écrevisse américaine », **Luc Méry** propose qu'il serait intéressant d'affiner cette action sur le secteur des Vorziers, là où il y a la présence de l'écrevisse à pattes blanches, et voir la confrontation entre les deux espèces.

Concernant la lutte contre la renouée et les actions inscrites au DOCOB, **Luc Méry** indique qu'il faut la mentionner, même si on décide de ne pas lutter contre.

Maurice Marcet trouve que le territoire est attentiste sur la renouée. Il propose une ou deux actions musclées sur un secteur, avec suppression totale de la renouée, puis replantation, et cela de manière expérimentale.

Grégoire Lafaverger et **Jean-Yves Mâchard** indique que ces opérations de pansements ont été menées à Bassy, à Vanzy, et que cela ne marche pas vraiment.

Grégoire Lafaverger pose la question des habitats et des espèces d'intérêts, au regard des rendus d'Asters, et souhaite que le COPIL réfléchisse à un positionnement, à un projet. Il donne la parole à **Jean-Yves Mâchard** concernant un appel à projet auquel le SMECRU a répondu.

Jean-Yves Mâchard indique alors que le SMECRU s'est associé avec des suisses et d'autres français, dans le cadre d'un INTERREG, pour mener des expérimentations avec la mise au point d'une machine qui enverrait de l'eau à forte pression et à forte température dans le sol, dans le but de détruire les rhizomes de renouées. L'INTERREG est tout frais et on peut imaginer que des places de test puissent être dans le Natura 2000.

Fabien Perriollat demande comment on peut préserver la forêt alluviale, comment éviter la colonisation dans les trouées ?

Grégoire Lafaverger répond qu'il aimerait avoir la réponse. Il précise qu'au-delà des crues, l'homme doit éviter de propager les rhizomes, notamment par les engins.

Fanny Seyve expose les 5 mammifères proposés pour être suivi, cela devra être validé en COPIL car pour l'instant, ce n'est pas inscrit dans le DOCOB. Elle indique qu'un stage co-encadré SMECRU/ONCFS de 2 mois pourrait faire l'affaire pour suivre le castor par exemple.

Stéphane Morel indique que même si cela n'a pas été demandé dans l'appel à candidature 2018 de l'Animation du DOCOB, il faut toujours prévoir des projets, des devis, et les envoyer

au coup par coup, car la DDT, en financement 100% Etat, peut avoir des reliquats de fond disponibles (pour de petits montants).

Fanny Seyve propose alors de contacter l'ONCFS pour un suivi castor, et par la même occasion pour le ragondin.

Bernard Bal propose de mener un suivi sur le castor car cela est très intéressant et logique puisqu'il s'agit d'une espèce d'intérêt communautaire. Ce n'est pas forcément le cas pour le chat forestier où les Usses ne sont qu'un passage.

Fanny Seyve propose de réviser la fiche-mesure relative à la communication et la sensibilisation. Les envies et les besoins du COPIL ont sûrement changé depuis 2013 (date de validation du DOCOB), et elle n'est pas sûre de l'intérêt de mettre des panneaux, de créer des aires d'accueil, etc. Les journées aux bords des Usses par exemple, n'étaient pas décrites dans la fiche-mesure. Elle souhaite faire travailler le groupe de travail sur des propositions, à savoir : 1) pourquoi ne pas se servir de la renouée comme une ressource et créer un labyrinthe dans la renouée ? 2) s'appuyer sur la politique du département ENS en termes de sensibilisation car le site Natura 2000 est en grande partie propriété ENS du département.

Danielle Teyssonneyre acquiesce et propose d'en parler avec la personne référente au département.

Fabien Perriollat expose que le site est, avec la route, un haut lieu de passage des touristes. Mais rien de leur indique à l'entrée et la sortie du site, qu'ils rentrent dans un site naturel remarquable. Il imagine un panneau d'accueil comme ceux indiquant les forêts domaniales.

Fanny Seyve demande à l'assemblée si c'est toujours le souhait du COPIL d'avoir des panneaux le long des Usses. C'est une question qui sera débattue au sein du groupe de travail.

Grégoire Lafaverger précise qu'en 2017, le COPIL s'était positionné pour de la sensibilisation auprès des habitants proches du site, pour les reconnecter à la rivière.

Jacques Dohen prend la parole et informe le COPIL qu'il souhaite travailler sur les questions de tourisme de communication, d'offres touristiques, en lien avec l'environnement, les déplacements doux et le public familial. Il souhaite se joindre au groupe de travail.

Fanny Seyve évoque alors le projet de vélo-route qui va dans ce sens et des ponts pourraient être fait : la vélo-route pourrait proposer des espaces de sensibilisation et de communication sur le Natura 2000.

Jean-Yves Mâchard informe qu'un bureau d'étude a été recruté pour ce projet, entre Mons et Seyssel (dont il est élu référent) et que des axes sur la sensibilisation seront développés.

Luc Méry signale qu'il y a de nombreux enjeux sur le linéaire : Natura 2000, espace de liberté des Usses, espèces protégées, et que les impacts devront être le plus minimales possibles.

Danielle Teyssonneyre indique alors qu'il faut que le SMECRU soit mis en relation avec le département et le bureau d'études sur ce projet, et cela rapidement.

QUESTIONS DIVERSES

Un dernier temps d'échanges est proposé.

Bernard Bal demande pourquoi 67 jours de travail effectif pour le site ?

Fanny Seyve répond que d'une part c'est ce qu'elle espère obtenir, et que d'autre part, le site n'est pas l'ambition et les atouts pour plus de temps de travail actuellement.

Luc Méry demande si un article sur le lucane cerf-volant et l'inventaire participatif puisse être rédigé dans le prochain numéro de Papyr'Usses.

Fanny Seyve répond que oui, pour le prochain numéro 7 de cet été.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Grégoire Lafaverger expose les propositions d'actions qui ont été retenues et validées :

- validation du programme d'activité de l'animatrice,
- formalisation du groupe de travail « Révision du DOCOB », avec comme membres :
 - Grégoire Lafaverger, président COPIL
 - Christian Prévost, LPO 74
 - Asters
 - Luc Méry, Apollon 74 (suivant ses disponibilités)
 - Fabien Perriollat, Frapna 74
 - Jean-Yves Mâchard, SMECRU, CCUR et maire de Vanzy
 - Patrick Blondet, SMECRU, CCUR et maire de Bassy
 - Pierre-Jean Serret, UNICEM
 - Jacques Dohen, Office du tourisme Haut-Rhône de Seyssel
 - Laurence Louis, CD74, service ENS

- de réaffirmer les actions de sensibilisation comme étant prioritaires,
- de monter des Contrats Natura 2000 en forêt auprès des propriétaires privés,
- de mettre en œuvre les préconisations des rendus d'expertises,

Grégoire Lafaverger clôt la réunion, remercie les membres du COPIL de leur venue, Fanny Seyve pour son investissement et invite à un pot et une photo pour la presse.

La séance est levée à 16h15.

Le président du Comité de Pilotage
Grégoire LAFAVERGES

